

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Version 2.0

Date d'impression 14.10.2013

Date de révision 30.04.2013

Paragraphe 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : BORAX GRANULE FINS CRISTAUX
Nom de la substance : tétraborate de disodium décahydrate
No.-Index : 005-011-01-1
No.-CAS : 1303-96-4
No.-CE : 215-540-4
Numéro d'enregistrement : 01-2119490790-32-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Brenntag Schweizerhall AG
Elsässerstrasse 231
CH 4013 Basel
Téléphone : +41 (0)61 326 81 11
Téléfax : +41 (0)61 326 86 00
Adresse e-mail : doku@brenntag.ch
Personne responsable/émettrice : Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique
CH-8032 ZÜRICH
Tel.: +41 (0) 44 251 51 51
Numéro de cas d'urgence national: 145

Paragraphe 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B	---	H360FD
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Toxique pour la Reproduction, Catégorie 2 (Repr.Cat.2)	R60, R61
Irritant (Xi)	R36

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
Pas de données supplémentaires disponibles.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques., Pas de données supplémentaires disponibles.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.
Pas de données supplémentaires disponibles.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

	P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Intervention	: P308 + P313 P305 + P351 + P338	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Elimination	: P501	Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- tétraborate de disodium décahydrate

Etiquetage selon les directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger:



Toxique

Phrase(s) R	: R60 R61 R36	Peut altérer la fertilité. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Irritant pour les yeux.
Phrase(s) S	: S26 S45 S53	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

2.3. Autres dangers

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.
Pas d'autre information disponible.

Paragraphe 3: Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	
tétraborate de disodium décahydrate				
No.-Index	: 005-011-01-1			
No.-CAS	: 1303-96-4	Repr.1B Eye Irrit.2	H360FD H319	Repr.Cat.2; R60- R61
No.-CE	: 215-540-4	<= 100		Irritant; Xi; R36
Enregistrem ent	: 01-2119490790-32-xxxx			

Remarques : Ce produit contient une substance listée sur la liste des substances candidates selon l'article 59 (1, 10) du règlement No. 1907/2006 ('REACH') à une concentration $\geq 0,1\%$ p/p.

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Paragraphe 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire vomir si la personne est consciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Effets : Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique. Pas d'information disponible.

Paragraphe 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Paragraphe 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Paragraphe 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Utiliser un équipement de protection individuelle. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Entreposer séparément les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Classe de feu : incombustible

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Matières à éviter: Agents réducteurs

Classe de stockage (Allemagne) : 6.1B Substances non combustibles, toxiques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Paragraphe 8: Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).
Filtre à particules:P2
Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
L'information suivante s'applique aux solutions aqueuses saturées.

Matériel : caoutchouc butyle
Temps de pénétration : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
Temps de pénétration : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
Temps de pénétration : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Matériel : Caoutchouc nitrile
 Temps de pénétration : ≥ 8 h
 Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Polyisoprène
 Temps de pénétration : ≥ 8 h
 Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc Naturel
 Temps de pénétration : ≥ 8 h
 Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas décharger dans l'environnement.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
 En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

Paragraphe 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : cristallisé
 Couleur : blanc
 Odeur : inodore
 Seuil olfactif : donnée non disponible
 pH : env. 9,2 (20 °C)
 Point/intervalle de fusion : env. 62 °C
 Point/intervalle d'ébullition : 1.575 °C
 Point d'éclair : non applicable
 Taux d'évaporation : donnée non disponible

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Inflammabilité (solide, gaz)	: ne s'enflamme pas
Limite d'explosivité, supérieure	: non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: non applicable
Pression de vapeur	: négligeable
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité	: 1,71 g/cm ³
Hydrosolubilité	: env. 47 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non applicable
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: non applicable
Propriétés explosives	: Législation UE: Non-explosif
Explosibilité	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Poids moléculaire	: 381,37 g/mol
Masse volumique apparente	: 810 kg/m ³

Paragraphe 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Risque d'explosion.

10.4. Conditions à éviter

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Conditions à éviter : Au chauffage l'eau sera perdue.
Décomposition thermique : donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts, Acides, sels en métal, Métaux alcalins, Agents réducteurs

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas d'information disponible.

Paragraphe 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Oral(e)

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Inhalation

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Dermale

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Irritation

Peau

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Yeux

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Sensibilisation

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.
Mutagénicité	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.
Tératogénicité	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.
Toxicité pour la reproduction	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

remarque	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.
----------	---	--

Exposition répétée

remarque	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.
----------	---	--

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Composant:	tétraborate de disodium décahydrate	No.-CAS 1303-96-4
-------------------	--	------------------------------------

Toxicité aiguë

Oral(e)

DL50	:	6000 mg/kg (rat)
------	---	------------------

Inhalation

CL50	:	> 2,0 mg/l (rat)
------	---	------------------

Dermale

DL50 dermal	:	> 2000 mg/kg (lapin)
-------------	---	----------------------

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Irritation

Peau

Résultat : Pas d'irritation de la peau (lapin)

Yeux

Résultat : Irritation légère des yeux (lapin)
Pas d'irritation des yeux (homme)

Sensibilisation

Résultat : donnée non disponible

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : donnée non disponible
Mutagénicité : donnée non disponible
Tératogénicité : donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction : Toxique pour la Reproduction, Catégorie 1
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Toxicité pour la reproduction

Études chez le rats, la souris et le lapin, à fortes doses, ont prouvé des effets sur le développement du fœtus avec une réduction du poids corporel des fœtus et des variations squelettiques mineures.
Les doses administrées sont plus élevées que les concentrations auxquelles les humains sont généralement exposés.
Une étude épidémiologique récente, sous l'exposition professionnelle normale, n'ont révélé aucun effet sur la fertilité.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

remarque : donnée non disponible

Exposition répétée

remarque : donnée non disponible

Autres propriétés toxiques

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Danger par aspiration

donnée non disponible

Paragraphe 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	tétraborate de disodium décahydrate	No.-CAS	1303-96-4
------------	-------------------------------------	---------	-----------

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 74 mg/l (Limanda limanda; 96 h; Substance d'essai: Tétraborate de sodium)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CI50 : 342 mg/l (Daphnia magna; 24 h; Substance d'essai: Tétraborate de sodium)

algue

IC10 : 24 mg/l (Scenedesmus subspicatus; 9 h; Substance d'essai: Tétraborate de sodium)

Bactérie

donnée non disponible

Toxicité chronique

Poisson

CL50 : 88 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 24 jr; Substance d'essai: Tétraborate de sodium)

CL50 : 54 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 32 jr; Substance d'essai: Tétraborate de sodium)

CL50 : 65 mg/l (Carassius auratus (Poisson rouge); 7 jr; Substance d'essai: Tétraborate de sodium)

CL50 : 71 mg/l (Carassius auratus (Poisson rouge); 3 jr; Substance d'essai: Tétraborate de sodium)

12.2. Persistance et dégradabilité

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

Composant:	tétraborate de disodium décahydrate	No.-CAS	1303-96-4
-------------------	--	----------------	------------------

Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité

Résultat : Le produit se décompose dans la nature en éléments naturels.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	tétraborate de disodium décahydrate	No.-CAS	1303-96-4
-------------------	--	----------------	------------------

Bioaccumulation

Résultat : (Substance d'essai: Bore)
Existe naturellement dans l'environnement.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	tétraborate de disodium décahydrate	No.-CAS	1303-96-4
-------------------	--	----------------	------------------

Mobilité

: Le produit est soluble dans l' eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant:	tétraborate de disodium décahydrate	No.-CAS	1303-96-4
-------------------	--	----------------	------------------

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Résultat : donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Résultat : Le produit est mobile dans l'environnement de l'eau.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Paragraphe 13: Considérations relatives à l'élimination

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

Paragraphe 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID et le code IMDG.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Note : non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

Paragraphe 15: Informations réglementaires

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

tétraborate de disodium décahydrate

EU. REACH Annexe XIV, Liste de substances extrêmement préoccupantes candidates à l'autorisation
 Numéro de décision : ED/30/2010 Numéro CE/date d'inscription 18/06/2010; 2155404
 Toxicité pour la reproduction

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.
 Listé Point n°: 30

EU RA R2 : tétraborate de disodium décahydrate: 215-540-4; Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B

Information sur les législations nationales

SZID : 326823-08
 Seuils quantitatifs OPAM : 2.000 kg (déterminé par RS814.012 Ann. 1 ch. 4)

État actuel de notification

tétraborate de disodium décahydrate:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
ENCS (JP)	OUI	(1)-69
INV (CN)	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-69
KECI (KR)	OUI	KE-03483
NZIOC	OUI	HSR002914
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Paragraphe 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.

R36 Irritant pour les yeux.
 R60 Peut altérer la fertilité.
 R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

BORAX GRANULE FINS CRISTAUX

H360FD

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire

Autres informations : Réservé aux utilisateurs professionnels. Attention - Eviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.